
Géographie Introduction générale série 1-08 F

Numéro d'inventaire : 2025.0.195

Auteur(s) : CNTE

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Ministère de l'Education O.F.R.A.T.E.M.E. Centre National de Télé-Enseignement de Rouen

Période de création : 4e quart 20e siècle

Date de création : 1976-1977

Matériau(x) et technique(s) : papier vélin | impression

Description : Feuilles en papier vélin jaune dactylographiées à l'encre noire. Reliure métallique agrafée.

Mesures : hauteur : 29,7 cm ; largeur : 21 cm

Notes : Il s'agit de l'introduction au cours de géographie par correspondance au programme de 3e de l'année 1976-1977, établi par Monsieur de Fondaumière professeur associé du CNTE (Centre National de Télé-Enseignement, futur CNEC et désormais CNED) de Rouen, alors accueilli dans les locaux du CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique, actuellement Canopé) de Mont-Saint-Aignan. Le destinataire est l'élève Laurent Long alors âgé de 14-15 ans et domicilié à Brunoy (Essonne). Le contenu repose sur des instructions de l'étude des chapitres du manuel auxquels se réfère ce cours et de la trace écrite de l'enseignant.

Contenu La place de la France dans le monde I L'intégration européenne ; document d'accompagnement : "Population de l'Europe des Neuf, en 1974" (tableau d'après les "Images économiques du monde" de 1975 et des évaluations de l'I.N.S.E.E. pour la France) II Le marché commun et le monde ; document d'accompagnement : "Densité - 1973" (carte, source I.N.S.E.E. établie à partir de l'Office statistique des Communautés européennes) III Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M. - T.O.M.) ; document d'accompagnement : "Convention de Lomé du 28 février 1975" (carte "Pays associés à la CEE (ACP), source Service d'information des Communautés européennes)

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Géographie

Lieu(x) de création : Rouen / Mont-Saint-Aignan

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : Paginé

Commentaire pagination : 4 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
O.F.R.A.T.E.M.E.
CENTRE NATIONAL DE TÉLÉ-ENSEIGNEMENT DE ROUEN

Classe : 3e 131-136
Professeur : M. de Fondaumière

Discipline GEOGRAPHIE

Texte série 1-08 F

INTRODUCTION GÉNÉRALE

LA PLACE DE LA FRANCE DANS LE MONDE (ch. 1, p. 6-9 ; ch. 28, p. 237)

Lisez attentivement le ch. 1er. Retenez l'originalité de la situation géographique de la France, placée au cœur des régions tempérées de l'Europe de l'Ouest (latitude, longitude), sa forme hexagonale, la longueur de ses frontières littorales et terrestres et l'importance de cet ancien "carrefour de peuples et de civilisations".

La "vocation maritime et continentale" de la France lui vaut, actuellement, dans un monde en pleine transformation, des avantages et des responsabilités multiples, en Europe et dans le reste du monde :

I L'INTEGRATION EUROPEENNE

C'est à la suite d'une initiative française, prise en 1950, que six pays (France, Rép. Fédérale d'Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Italie) ont signé à Rome, le 25 Mars 1957, un traité instituant la COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE ou MARCHÉ COMMUN). Depuis la fin de l'année 1972, trois autres Etats (Roy. Uni, Rép. d'Irlande, Danemark) ont adhéré à cette organisation, formant ensemble ce qu'il est convenu d'appeler l'EUROPE DES NEUF, peuplée en 1974, de plus de 257 millions d'habitants :

POPULATION DE L'EUROPE DES NEUF, en 1974 (d'après les "Images économiques du monde", de 1975 et des évaluations de l'I. N. S. E. E. pour la France)

ETATS	POPULATION (en milliers d'hats)	SUPERFICIE (en km ²)	DENSITE MOYENNE	NATALITE (N)	MORTALITE (M)	MOUVEMENT NATUREL(mn)
FRANCE	52 340	551 500	94,9	15,2	10,4	4,8 % excédent naturel
R. F. A.	62 040	248 454	249,7	10,1	11,7	
ROY-UNI	55 930	244 030	229,2	13,2	12,1	
ITALIE	55 360	301 225	183,8	15,7	9,6	
PAYS-BAS	13 540	33 812	400,4	13,8	8,0	
BELGIQUE	9 800	30 513	321,2	12,6	11,9	
DANEMARK	5 050	43 069	117,3	14,3	10,0	
IRLANDE	3 090	70 283	43,9	22,3	11,2	
LUXEMBOURG	357	2 586	138,2	11,5	12,6	

NB : les chiffres soulignés, pour le Danemark, sont ceux de 1973.

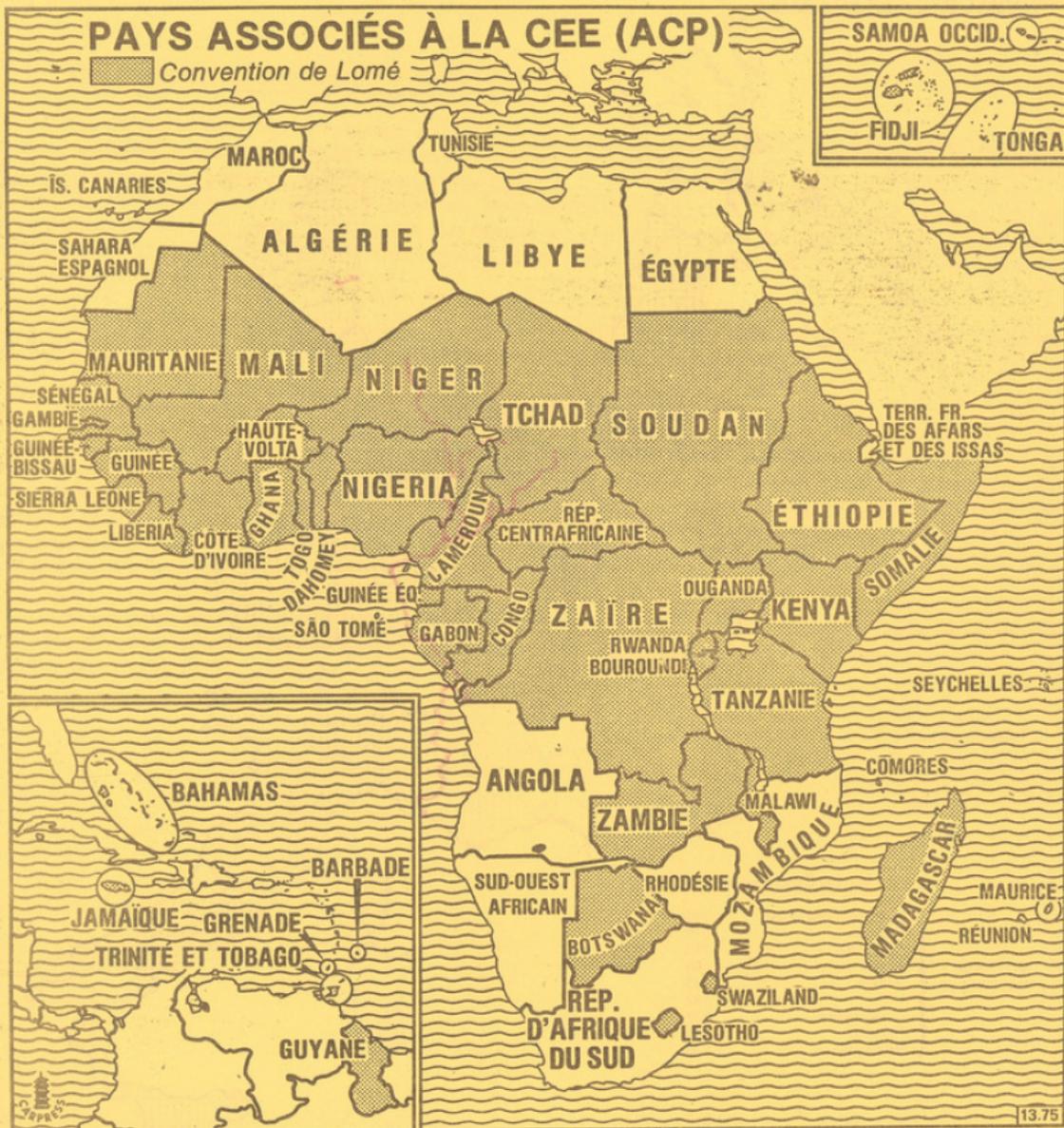
Vocabulaire : retenez, dès maintenant, les définitions suivantes :

- Démographie : étude statistique des populations. Les statistiques utilisées proviennent généralement des recensements ou des évaluations.
- N = taux de natalité (nombre de naissances vivantes pour 1000 personnes). Ainsi, pour la France, le taux est de 15,2 ‰, en 1974.
- M = taux de mortalité (nombre de décès pour 1000 personnes) = 10,4 ‰ pour la France.
- Mouvement naturel (m. n.) : à l'exclusion du rôle joué par les migrations extérieures (émigration, immigration), cette expression désigne les variations numériques liées aux seuls facteurs démographiques (natalité et mortalité). Ce bilan peut être positif (excédent de naissances de 4,8 ‰ pour la France) ou négatif (excédent de décès pour la R. F. A. et le Luxembourg). Vous calculerez ses valeurs pour les pays de la CEE et vous les inscrirez dans la dernière colonne de droite.

Classe : 3e

Discipline GEOGRAPHIE Texte série 1-08

CONVENTION DE LOMÉ, du
28 février 1975.



Source: Service d'information des Communautés européennes.

